

# Séance extraordinaire du 13 novembre 2012



Municipalité de  
Saint-Agapit

Procès-verbal

## 00 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU

13 NOVEMBRE 2012

AVIS DE CONVOCATION

POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux conseillères, Madame Claudette Desrochers, Madame Andréanne Giasson, Madame Micheline Beaudet.

Aux conseillers, Monsieur Rosaire Lemay, Monsieur Pierre Audesse, Monsieur Yves Gingras.

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le jeudi 13 novembre 2012, à dix-sept heure trente (17h30), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Seuls les sujets ci-après indiqués seront discutés.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Servitude;
4. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 9 ième jour du mois de novembre 2012.

Isabelle Paré

Directrice générale/secrétaire-trésorière

## 01 (2012-11-448) - Ouverture

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le 13 novembre 2012, à 17h30, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, et les conseillères, mesdames, Andréanne Giasson, Micheline Beaudet, les conseillers, messieurs, Pierre Audesse, Yves Gingras formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Absents: Rosaire Lemay qui est à l'extérieur du pays et Mme Claudette Desrochers.

Les membres du conseils présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

L'ouverture de la séance extraordinaire est proposé par le conseiller Pierre Audesse.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 02 (2012-11-449) - Adoption de l'ordre du jour

### 2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 03 (2012-11-450) - Servitude Développement Jovina

### 3-Servitude Développement Jovina

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson que le municipalité consentit à recevoir la servitude de Gestion Jovina Inc. pour les lots 5 030 082, 5 030 090 et 5 030 099 du cadastre du Québec. La mairesse ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim sont autorisé à signer

tous les documents relatifs à cette servitude. Les frais notariés sont aux frais de Gestion Jovina Inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **04 (2012-11-451) - Levée de la séance**

### **4 - Levée de la séance**

Il est proposé le conseiller Yves Gingras que cette session régulière soit levée à 17h45.

Adoptée unanimement.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse

---

Isabelle Paré dir. gén. & sec. trés.

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse